



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5032022

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 12/02/2025 11H20 C:001112 I:15498
V/REF : 0825315710
V/Email reçu le Mercredi 12/02/2025 à 11H20

INTER PARTNER ASSISTANCE
N° TVA FR 42 316 139 500
6, RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON

IMMEUBLE : HABITATION
2 IMPASSE DES ALOUETTES
30190 MOUSSAC

Nîmes, le 04 Mars 2025

Référence Marché: Contrat Prestations de Service
LOCALISATION : 2 IMPASSE DES ALOUETTES - MME DUCHER 06 50851639
MOTIF : FUIITE SUR ALIMENTATION INTERIEURE APPARENTE
Donneur d'ordre : _ PERMANENCE

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

LE 12/02/2025 A 16H15

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME DUCHER
CONSTAT D'UNE FUIITE SUR L'ALIMENTATION AU NIVEAU D'UN BOUCHON EN
LAITON SUR LA CLARINETTE EAU FROIDE.
DÉPOSE DU BOUCHON FUYARD ET POSE D'UN NOUVEAU BOUCHON.
CONTRÔLE DE LA BONNE ÉTANCHEITÉ .
REPLI DU CHANTIER .

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 21/02/25 à 16H44 SUIT CTH (envoi devis)

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PB3-Répar.fuite PV<=1h15 le 12/02/2025	1	92,00	92,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5032022

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	92,00
T.V.A. a 20,00%	18,40
TOTAL T.T.C.En EURO	110,40

Ordonnance du 1/12/1986 -
Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN